

PROGRAMME

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : UN AVENIR PROMETTEUR, UN ENGAGEMENT RESPONSABLE



**ÉCRIVONS
UNE NOUVELLE
PAGE DU DROIT**

23 NOVEMBRE 2023

PALAIS BRONGNIART - PARIS, FRANCE

POWERED BY

B AVOCATS
BARREAU
• PARIS



Le Point

09:00 - 10:30..... PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : RISQUE SYSTÉMIQUE OU JUSTE UNE ÉVOLUTION DE PLUS ?

Les progrès toujours plus rapides de l'IA mettent au défi notre capacité à comprendre, raisonner et créer. Les experts débattront des risques de perte de contrôle des humains sur les machines et les moyens de l'éviter.

En présence de :

- Luc Ferry, *philosophe, écrivain et ancien ministre*
- Philippe Limantour, *chief technology and cybersecurity officer de Microsoft France*
- Serge Tisseron, *psychiatre et membre du Conseil national du numérique*
- Maria Pernas, *executive VP et groupe counsel chez Capgemini*

Modération : Nicolas Bastuck, *rédacteur en chef du pôle Droit et Justice, Le Point*

11:00 - 12:30..... LE MONDE DU TRAVAIL FACE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le chaos est-il pour demain ? Explorons les opportunités de transformation et de développement du monde du travail dans un paysage en constante évolution. Quels sont les risques des plus sérieux sur les emplois d'aujourd'hui et de demain ? Les destructions d'emplois prévisibles pourront-elles être compensées ? Soyons au cœur de cette réflexion pour embrasser les défis et les opportunités de demain.

En présence de :

- Arnaud Taddei, *global security strategist, Symantec chez Broadcom*
- Franck Gambelli, *président d'Eurogip et directeur environnement sécurité conditions de travail à l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)*

Modération : Nicolas Bastuck, *rédacteur en chef du pôle Droit et Justice, Le Point*

11:00 - 12:30..... LE PROCÈS ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE

Quels sont enjeux liés à l'impact de l'IA sur notre système judiciaire ? La justice prédictive va-t-elle nous faire passer de la plaidoirie à la médiation, à la justice transactionnelle, ou l'émotion et l'humain, notamment en matière pénale, constituent-ils une limite infranchissable pour l'IA ? Quel rôle pour le juge et l'avocat dans ce nouvel univers ? L'IA ne nous offre-t-elle pas la perspective d'une justice plus rapide, uniforme et adaptée aux besoins de nos concitoyens ? Explorons les possibilités et les dangers générés par cette technologie révolutionnaire tout en questionnant les changements qu'elle pourrait apporter.

En présence de :

- Jean-Paul Vulliet, *avocat au Barreau de Genève, professeur de droit commercial (université de Genève)*
- Raja Chatila, *professeur émérite d'Intelligence Artificielle, de Robotique et d'éthique des technologies à Sorbonne Université*
- Frédéric Baab, *procureur Européen*

Modération : Laure Lavorel, *présidente du Cercle Montesquieu*

11:00 - 12:30..... PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE : LA FIN D'UN MODÈLE ?

Plus efficace, plus rapide, nombreux sont les défis cruciaux liés à l'utilisation de l'Intelligence artificielle dans le domaine de la création artistique... Qu'en est-il de la reconnaissance des œuvres produites par des algorithmes, de la préservation des droits d'auteur et des aspects commerciaux des créations générées par des machines ? Comment parvenir à trouver l'équilibre nécessaire entre la protection des créateurs humains et l'innovation apportée par l'Intelligence artificielle ? L'IA, un rival ou un outil précieux et collaboratif qui permettra de repousser les frontières de la création, notamment dans l'art et la culture ?

En présence de :

- Adrien Basdevant, *membre du Conseil national du numérique (CNNum) et co-auteur du rapport « Mission exploratoire sur les métavers » pour les ministères de l'Économie et de la Culture*
- Caroline Chétrit, *managing director chez Consulegis and Innovation*
- Cécile Rap-Veber, *directrice générale de la SACEM*

14:30 - 16:00 JUSTICE AUGMENTÉE : COMMENT L'IA REDÉFINIT LE RÔLE DES ACTEURS DU DROIT

Projetons-nous en 2030 : combien restera-t-il de cabinets d'avocats ? Quel sera le rôle et les attentes des grandes directions juridiques ? Quelles sont les répercussions de cette révolution sur les stratégies des cabinets d'avocats et des directions juridiques ? Discutons des domaines les plus influencés par l'IA et découvrons les outils concrets qui ouvrent de nouvelles perspectives.

En présence de :

- Alexia Delahousse, *directrice juridique de Qonto*
- Christophe Roquilly, *professeur, directeur de l'EDHEC Augmented Law Institute et doyen honoraire du corps professoral à l'EDHEC, vice-président du Cercle de la Compliance*

14:30 - 16:00 REDÉFINIR L'AVENIR GRÂCE À L'IA : RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, SANTÉ, ÉDUCATION ET AU-DELÀ

Comment l'Intelligence Artificielle peut-elle devenir un allié ? L'IA va-t-elle nous libérer des tâches les plus contraignantes, rééquilibrer et humaniser le rapport entre le citoyen et la société, rendre notre fonction publique et mettre l'éducation à la portée de tous ? En explorant le potentiel de l'IA dans des domaines tels que le climat, la santé, l'éducation et les finances publiques, nous examinerons si cette vision partagée par Bill Gates peut devenir une réalité.

En présence de :

- Anton Carniaux, *directeur des affaires publiques et juridiques de Microsoft France*
- Laurent Daudet, *directeur général et co-fondateur de LightOn*

16:30 - 18:00 PLÉNIÈRE DE CLÔTURE L'AVENIR DE L'IA : CONCILIER AMBITION TECHNOLOGIQUE ET ENJEUX ÉTHIQUES

Ensemble, examinons comment créer et encadrer notre propre IA, tant au niveau national qu'euro-péen, afin de ne pas manquer le train de cette révolution. Construisons un avenir éthique et innovant, en anticipant les défis et en favorisant la recherche et l'innovation en France et en Europe. Façonner le terrain de jeu de l'IA sans céder à la peur et sans compromettre notre progrès collectif !

En présence de :

- Richard Susskind, *président de SCL et professeur à SCL OBE KC (Hon)*
- Jean-Noël Barrot, *ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications*
- Nicolas Gaudemet, *chief AI officer de Onepoint*
- Alexei Grinbaum, *directeur de recherche au CEA-Saclay et président du Comité opérationnel d'éthique du numérique du CEA*

Modération : Guillaume Grallet, *journaliste, Le Point*

AVEC LE SOUTIEN DE :

AON

Dechert
LLP

MAYER | BROWN

CLIFFORD
CHANCE

JEANTET

orrick

septeo

Bird & Bird

DENTONS

fieldfisher



KERIALIS



Kramer Levin



LexisNexis®

STEPHENSON
HARWOOD

WHITE & CASE

ADDLESHAW
GODDARD

ALLEN & OVERY

Ashurst

AD

Baker
McKenzie

BREDIN PRAT

CLEARY GOTTLLIEB

DARROIS VILLEY
MAILLOT BROCHIER

Dauphine | PSL
HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

Debevoise
& Plimpton

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI
AVOCATS

DLA PIPER

EVERSHEDS
SUTHERLAND

Flichy
Grangé
AVOCATS

Freshfields Bruckhaus Deringer

GOODWIN

HFW

Hughes
Hubbard
& Reed

HOCHE
AVOCATS

Hogan
Lovells

JONES
DAY

King &
Spalding

K&L GATES

LATHAM & WATKINS

Legal | digital
ADVISED & FORMALITIES

Linklaters

McDermott
Will & Emery

Morgan Lewis

Osborne
Clerkin

Pinsent Masons

simmons
simmons

SQUIRE
PATTON BOGGS

STAS & ASSOCIÉS
AVOCATS

UGG AVOCATS

Weil

WINSTON
& STRAWN
LLP